

POLITIQUE D'ACCÈS

La Coopérative des Horticulteurs de Québec

La Coopérative des Horticulteurs de Québec (CHQ) possède une expertise unique dans la gestion de marché public dans la région de Québec. La CHQ a géré durant plus de 80 ans l'ensemble des activités du Marché du Vieux-Port et des marchés de proximité qui l'ont précédé. Aujourd'hui gestionnaire du Grand Marché de Québec, la CHQ est chapeautée par un conseil d'administration qui appuie l'équipe administrative en place.

Mission

Le Grand Marché offre à ses visiteurs un contact privilégié avec plus d'une centaine de producteurs, transformateurs et artisans de la grande région de Québec. Situé dans la plus grande place publique de Québec et accueillant dans ses lieux de nombreuses activités, il propose une expérience renouvelée au rythme des saisons et des arrivages.

Plus qu'une destination gourmande, il se positionne comme un endroit privilégié pour la relève et le démarrage d'entreprises agroalimentaires. Il aspire à devenir une véritable plaque tournante régionale et une référence au pays.

Objectif de cette politique

Définir et expliquer les types d'entreprises recherchées, dans un but de cohérence avec la mission de la CHQ, et de clarté envers le consommateur.

Priorités

La Coopérative souhaite offrir à la clientèle du Grand Marché une diversité de produits et favoriser le contact direct entre producteurs et consommateurs.

Il priorise :

- Les entreprises de proximité;
- Les entreprises innovantes (produits, valeurs, mission);
- La relève du domaine agroalimentaire;
- La complémentarité avec l'offre actuelle;
- Les entreprises ayant des valeurs de développement durable et de protection de l'environnement.

Types d'exposants

Nous souhaitons que les produits présentés entre nos murs soient fabriqués, conçus, transformés et/ou cultivés sur notre territoire et par son producteur. Donc, ceci implique que le concept de revente, la vente par une tierce personne, de produits sous toutes formes ne fait maintenant plus partie de nos pratiques.

Le marché est avant tout un marché agroalimentaire. Il priorise ainsi les entreprises qui œuvrent dans le domaine alimentaire (producteur ou transformateur), tout en faisant place aux artisans d'ici.

Membre de la CHQ

Les membres de la CHQ doivent absolument être issus du milieu de l'horticulture ou de l'alimentation (producteur ou transformateur), et être actifs au marché depuis au moins 1 an. L'aspirant doit envoyer une lettre d'intention à info@legrandmarchedequebec.com. La demande sera ensuite soumise au conseil d'administration. Les parts sociales sont de 1000 \$ (à vie).

Emplacements

1. Attribution des emplacements

Les emplacements sont attribués par la CHQ en fonction des disponibilités.

Il n'y a aucun droit acquis quant aux emplacements.

2. Types d'emplacements

i. Kiosque (intérieur)

L'emplacement est constitué d'un plancher délimité par des toiles blanches à l'arrière et de chaque côté de l'emplacement ainsi que de la peinture blanche au sol. Une prise de téléphone, une prise réseau et deux (2) branchements électriques 15A sont disponibles pour chaque emplacement. La dimension est d'environ 90 pieds²

ii. Pop-Up (intérieur)

Les emplacements sont de dimensions variables, et sont situés à travers les marchands permanents et saisonniers du Grand Marché. Les branchements électriques sont limités, tout comme les prises réseau. Un wifi sécurisé est disponible en tout temps. Les emplacements sont d'environ 40 pieds²

iii. Sites évènementiels.

Les emplacements sont de grandeurs variables, à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment. Les réservations font suite à une entente au préalable avec l'équipe de gestion du Grand Marché de Québec.